

rachée à la barbarie au prix de tant de sacrifices, et dont nous pouvons dire ce que l'Eglise dit de Rome, la ville des martyrs : O heureuse terre, qui a été consacrée du sang glorieux de ces saints et de ces martyrs magnanimes ! JOSEPH DESROSNIERS.

NOTRE VIOLONISTE CANADIEN A PARIS

Nous empruntons à un des grands journaux de Paris, *L'Europe Artiste*, les extraits suivants concernant notre jeune compatriote, M. Alfred Desève, dont les succès répétés attirent l'attention du public parisien comme aux beaux jours des débuts de Mlle Albani :

Dimanche, 24 mars dernier, dans les superbes salons du célèbre artiste Pierre Petit, nous avons assisté à un concert qui a été donné dans ce joli théâtre par M. Mercuriali, entouré de sa famille. Ce célèbre chanteur du théâtre Italien a dit avec une grande maestria l'air du Figaro dit du Barbier, et le superbe duo de la *Juive* d'Halévy, avec MM. Sandier et Labarre. Ce morceau nous a fait grand plaisir. M. Mercuriali possède cette large manière de phraser qui résulte du grand style et des belles traditions de la grande école italienne. M. Sensier a aussi très-bien chanté, ainsi que plusieurs dames. Après M. Mercuriali, fils, qui a chanté plusieurs scènes comiques, un jeune violoniste canadien, M. Desève, a joué plusieurs morceaux, accompagné de Mlle Mercuriali. M. Desève, âgé à peine de vingt ans, fait chanter son instrument avec toutes les suaves inflexions de la voix humaine, redisant les orages et les passions dramatiques avec les mélodieuses touches de son violon. Nous prédisons à M. Desève le plus brillant avenir. — *L'Europe Artiste* du 31 mars 1878.

Nous extrayons du même journal daté du 7 avril dernier, le passage suivant d'un compte-rendu du deuxième concert de M. et Mlle Mercuriali, donné à la salle Henri Hertz, le 3 avril 1878. Après avoir passé en revue les différents artistes qui ont offert leur concours à cette fête musicale, tels que Mlle Felicità Pernini, artiste des principaux théâtres d'Italie et de Londres, Mlle Florita, et MM. Lopez, Bieville, Scotts, ex-artiste du théâtre Italien, et MM. Antonio Pini, Corci, Ferraris, le critique ajoute :

Nous gardons pour la bonne bouche les mérites de M. Desève, qui a fait merveille sur son violon.

Il a joué trois morceaux : la *Sonate* en la majeur de Beethoven, accompagnant Mlle Mercuriali ; la grande *Fantaisie militaire* par Léonard, son maître, et une *Élégie* d'Ernst. Les qualités saillantes de ce jeune violoniste, qui nous arrive du Canada, sont une grande pureté de diction, une justesse pleine d'élégance et une suavité à toute épreuve, donnant à son instrument les larmes et la voix humaine dans toutes les trames de la passion.

Saluons donc ce nouveau Paganini qui nous arrive d'outre mer, comme un lever de soleil.

N. OLIVETTI.

Ces éloges, venant d'autorités compétentes, nous prouvent l'estime et l'admiration qu'a su inspirer notre jeune ami. Nous en trouvons encore la confirmation dans les faits suivants qui n'ont pas besoin de commentaires.

Le 2 mai courant, jour de la grande fête de l'Exposition universelle, M. Alfred Desève s'est fait entendre avec Mlle de Cerda, la plus célèbre harpiste de Paris, dans les salons de madame la baronne de Rothschild, à la demande toute particulière de cette dernière, qui avait remarqué son magnifique talent au concert de la Salle Hertz.

M. A. Desève, avant de quitter Paris, doit également jouer avec Mlle de Cerda, dans un grand concert qui doit être organisé par Mme la maréchale présidente de MacMahon.

Nous publierons les comptes-rendus détaillés de ces deux concerts aussitôt que nous aurons reçu les journaux de Paris.

Nous disons plus haut que c'est avant de quitter Paris que M. Desève doit se faire entendre à l'Elysée, car nous apprenons que notre ami doit revenir au Canada vers la fin de juin prochain. Montréal, dans quelque temps, pourra être fier à juste titre de posséder toute une pléiade d'artistes à la tête desquels trônera le plus jeune et le premier de par le talent, l'élève de Vieuxtemps et de Léonard, M. Alfred Desève, le nouveau Paganini, comme le dit *L'Europe Artiste*.

LE PHONOGRAPHE D'EDISON

La presse a raconté les merveilles de la découverte du phonographe par l'Américain Edison, et nos lecteurs ont sans doute lu les comptes-rendus publiés par les journaux américains sur ce sujet intéressant.

Comme ce sujet est venu d'actualité à Ottawa, par le fait qu'un de ces instruments est exposé au public dans la salle Saint-Jacques, rue Sparks, nous croyons devoir publier quelques détails qui ne sauront manquer d'intéresser nos lecteurs.

Le phonographe est un appareil qui reproduit la voix humaine. Il se compose d'un simple cylindre horizontal en cuivre ou en acier sur lequel on a pratiqué un sillon hélicoïdal. Toutes les parties du sillon viennent successivement se dérouler devant une pointe traçante implantée sur un ressort placé au fond d'un porte-voix.

L'opérateur approche ses lèvres contre l'embouchure du porte-voix et parle très-fort. Les éclats de sa voix font osciller la pointe traçante. En parlant ainsi, l'opérateur fait tourner le cylindre et la pointe marque chaque oscillation sur une feuille d'étain placée autour du cylindre.

Mais la partie la plus curieuse de l'expérience est lorsqu'on fait dérouler de nouveau le cylindre. La pointe traçante parcourt toutes les sinuosités du cannelé qu'elle a produit lors de l'émission de la voix. La lame vibrante à laquelle elle est associée reprend donc toutes les positions qu'elle avait lors de la phonation. Le spectateur entend alors sortir du fond du cornet, la reproduction exacte de toutes les paroles sorties de la bouche de l'opérateur lors de la première opération. Mais le volume de la voix d'écho est beaucoup moindre que celui de la voix primaire. Le son est nasillard et transformé, quoiqu'il soit reproduit avec une fidélité remarquable. Cette découverte, qui n'est encore que dans son enfance, est sans doute appelée à jouer un grand rôle dans la science et M. Edison aura sa place parmi les grands inventeurs du 19^{ème} siècle. — *Le Fédéral*.

Tous les journaux, même ceux qui n'ont pas la foi catholique, font l'éloge de l'encyclique du nouveau pape Léon XIII. « Sa Sainteté n'abandonne aucun principe, dit un journal catholique, ne fait aucune concession, mais le ton de sa lettre n'a ni apreté ni provocation. »

Voici l'analyse de ce document admirable :

Le Saint-Père constate les plaies morales et matérielles de la société et de l'Eglise au moment de son élection. Il énumère les bienfaits de l'Eglise et du pontificat romain à l'égard de la société, de la civilisation et de tous les Etats du monde, surtout de l'Italie. Il dit que l'Eglise ne combat pas la civilisation et le progrès, mais qu'elle fait une distinction entre la civilisation chrétienne et la culture extérieure civile. Il indique combien c'est à tort que la société moderne combat l'Eglise et le pontificat romain, principalement à cause de sa principauté civile qui lui garantit sa liberté et son indépendance.

Pour la possession de cette principauté civile de l'Eglise, Léon XIII renouvelle et confirme les protestations de Pie IX ; il prie les princes et les chefs de nations de ne pas se priver de l'aide de l'Eglise, aide qui leur est si nécessaire dans l'époque actuelle où le principe de l'autorité légitime est ébranlé.

Le pape félicite les évêques de leur union. Il leur recommande de conserver cette union et de se resserrer davantage afin que les fidèles accueillent avec docilité et obéissance les saines doctrines de l'Eglise, et repoussent les erreurs d'une philosophie fautive.

Sa Sainteté recommande les saines doctrines pour les écoles et la réforme des coutumes, surtout en ce qui concerne la sainteté du mariage ; elle a la confiance qu'avec l'aide de Dieu et le zèle des pasteurs, la société qui est affligée de si grands maux, finira par revenir à l'Eglise. Le Saint-Père termine en remerciant les évêques, les fidèles, tout le monde de l'affection qu'on lui a témoignée lors de son avènement au pontificat.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Antruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Il y a quelque temps, le télégraphe nous apportait la dépêche suivante, qui résumait brutalement un procès criminel terminé la nuit même par la Cour d'assises de la Somme :

« Le nommé Gourlain, âgé de vingt ans, qui avait assassiné, en janvier dernier, une femme de Vironchaux, a été condamné à la peine de mort. »

Nous recevons aujourd'hui le compte-rendu des débats qui ont eu pour conclusion cette sentence capitale. Il s'agit d'un crime si abominable, si monstrueux de lâcheté, que l'on s'explique aisément le verdict sans pitié qui vient de frapper un assassin de vingt ans. Il n'y a pas eu, il ne pouvait pas y avoir de circonstances atténuantes. Qu'en juge :

Vironchaux est une toute petite commune du département de la Somme. Il y avait dans la grande rue, dans l'unique rue du village, une modeste boutique d'épicerie et de mercerie, un de ces petits bazars ruraux où l'on vend de tout, où l'on trouve de tout, depuis les provisions journalières du ménage jusqu'aux modestes parures des jours de fête, depuis la quincaillerie jusqu'aux jouets d'enfants.

Celle qui dirigeait ce petit commerce si varié, si difficile, qui demande tant de peine, et où l'on gagne si peu, était une jeune personne, très-estimée de tout le monde, qui avait son histoire, point banale et toute à sa louange.

Joséphine Launay, la petite marchande, était un enfant trouvé. Elle avait été recueillie par l'hospice de Péronne ; elle avait grandi sans amis, sans famille, dans cet effroyable isolement de l'enfant abandonné. Il y a en matière criminelle une sorte d'axiome que trop d'exemples ont malheureusement consacré, et que nous avons entendu pour notre part répéter devant le jury c'est que les enfants trouvés, ces pauvres êtres déshérités, sans soutien et sans guide, vont fatalement au mal. Joséphine Launay était allée au bien. Placée toute enfant chez de braves cultivateurs, elle s'était fait aimer de ses maîtres par sa douceur, par son intelligence, par son ardeur infatigable au travail. Péniblement, sou par sou, elle avait économisé ses gages, et un beau jour, elle avait pu quitter son humble condition de fille de ferme pour établir à Vironchaux cet intéressant petit commerce que l'on connaît.

Joséphine Launay était là depuis dix ans peut-être. Elle vivait seule. Elle ne paraissait dans aucune fête : elle avait obstinément refusé de se marier. On la citait pour sa conduite exemplaire et, comme il arrive toujours à la campagne quand on vient à parler de gens modestes et isolés, travaillant beaucoup, dépensant peu ou point, on avait fini par se dire que la petite marchande devait avoir chez elle et soigneusement cachées, de grosses économies.

Un matin, au mois de janvier dernier, Joséphine Launay, d'ordinaire très-matinal, n'ouvrit pas son petit magasin. On s'étonna, bientôt on s'attroupa devant la porte ; vers dix heures, un serrurier fut requis pour ouvrir. Un spectacle affreux attendait les assistants :

La pauvre fille était étendue morte devant le foyer de sa cuisine, la face tournée contre terre, au milieu d'une mare de sang. Près du cadavre était un couteau neuf, tout ouvert, pareil à ceux que contenait une boîte en carton placée à la devanture. Un peu plus loin, une lanterne brisée et maculée de taches sanglantes ; les meubles avaient été visités de fond en comble, et le contenu en gisait pêle-mêle autour du corps.

La pauvre morte avait été frappée avec un acharnement sans égal. Son cadavre portait la trace de plus de dix coups de couteau.

Les os du nez étaient broyés ; la main droite présentait une blessure large et profonde, indice sanglant de l'effort suprême de la victime ; le visage n'était plus qu'une plaie.

La veille, dans la matinée, un individu de mauvaise mine, portant le cos-

tume des journaliers, s'était présenté chez Joséphine Launay. Deux personnes étaient alors dans la boutique. L'homme fut visiblement embarrassé. Il marchanda un porte-monnaie, ne tomba pas d'accord avec la marchande, et sortit en promettant de revenir.

Il revint à la tombée de la nuit. Cette fois, la boutique était vide d'acheteurs. L'individu demanda à voir des couteaux. Joséphine Launay lui exhiba son modeste étalage, et, pendant que l'homme, assis devant le feu, allumait sa pipe, elle le questionnait sur le prix qu'il voulait consacrer à son achat.

Tout d'un coup, le visiteur se leva. A ce moment, Joséphine tenait tout ouvert un couteau à virole, en cuivre, assez fort, de ceux que les paysans portent à leur ceinture, suspendus par une chaîne d'acier. L'homme prit négligemment le couteau que lui tendait la jeune marchande, puis brusquement il la saisit au cou, lui renversa la tête en arrière, la terrassa et lui plongea l'arme dans la gorge. On sait comment finit cette scène de meurtre, et à quelle boucherie l'assassin se livra, jusqu'au moment où les dernières convulsions de l'agonie eurent cessé.

C'est ce misérable que la Cour d'assises de la Somme a jugé. Il s'appelle Théophile Gourlain. Il était domestique de ferme, domestique nomade, toujours sans ressources, toujours congédié pour son inconduite, ses habitudes d'ivrognerie et pour des méfaits de tout genre.

Gourlain avait entendu parler de Joséphine Launay et de sa petite fortune, il avait résolu de l'assassiner pour la voler ensuite. Deux jours durant il avait rôdé autour de la boutique, attendant une occasion, mûrissant son plan.

Le lendemain du crime, on le retrouva, ivre, dans un cabaret voisin, avec des effets tachés de sang, et 160 francs dont il ne pouvait expliquer la provenance. On l'arrêta. Plus tard, il fit des aveux complets.

Ces aveux ne lui ont pas sauvé la tête : le jury de la Somme a pensé qu'il fallait faire un exemple, et l'on sentait, dès le début des débats de la Cour d'assises, que le verdict serait un verdict sans atténuation : la peine de mort.

NOTRE PRIME

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous donnons en PRIME, cette année, un magnifique

PORTAIT DE
SON EXCELLENCE Mgr. CONROY,
Délégué Apostolique en Canada.

Ce superbe Portrait, que tous les catholiques de la Puissance désirent est doute se procurer, est distribué aux conditions suivantes :

1o. A tous nos abonnés actuels dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er juillet 1878 ;

2o. A ceux qui, d'ici au 1er juillet 1878, paieront tous les arrérages, s'il y en a, et l'abonnement pour l'année courante ;

3o. A tous les nouveaux abonnés qui paieront au moins six mois d'avance en s'abonnant.

Par cet arrangement, tous les abonnés de *L'Opinion Publique* auront l'avantage, s'ils le veulent, de se procurer une superbe

LITHOGRAPHIE AU CRAYON

de SON EXCELLENCE MGR. CONROY, premier Délégué Apostolique nommé par Rome pour l'Amérique Britannique du Nord. Ce portrait, lithographié sur papier à dessin de luxe, de 15½ par 21 pouces, et enrichi de la signature autographe de Son Excellence, vaut au moins un dollar et sera expédié à tous ceux qui se conformeront aux conditions ci-dessus.